



## SO WHAT ?

N° 36

Editorial



Au Royaume-Uni comme ailleurs en Europe, le mois de février 2025 aura été marqué par l'actualité internationale et les secousses provoquées par le retour au pouvoir de Donald Trump. Alors qu'elles se concentrent désormais autour de l'avenir de l'Ukraine et de l'issue du conflit qui l'oppose à la Russie depuis février 2022, l'heure est à un resserrement d'une partie des rangs européens. Ce resserrement dépasse les frontières de l'Union européenne puisque le Royaume-Uni occupe une place centrale dans les efforts d'apaisement, de négociations et de préparation à une éventuelle prise en charge du conflit russo-ukrainien par la seule Europe. Son [voyage aux États-Unis](#), organisés en parallèle de celui d'Emmanuel Macron, en témoigne clairement.

Si ce contexte international nourri tend à faire passer les actualités nationales au second plan (il faut dire que les principaux textes de ce début d'année, la réforme de la Chambre des Lords d'une part et la loi sur la fin de vie d'autre part, sont toujours en discussion), ce mois de février a néanmoins vu progresser des projets de loi qui ne manquent pas de rappeler ceux menés par le précédent gouvernement conservateur. Le chantier de la rénovation du RGPD britannique est ainsi bel et bien réouvert, après l'échec d'une première tentative de réforme par le gouvernement de Rishi Sunak ([enterrée avec la dissolution du Parlement en mai 2024](#)), tout comme d'ailleurs celui de la vente des produits de tabac.

### Convergences et divergences des droits de l'UE et britannique post-Brexit : what's in a promise ?

Alors que les experts s'interrogent toujours quant à la [nature des relations « remises à zéro »](#) entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, l'accélération de la crise ukrainienne tend à rebattre les cartes et à concentrer l'attention sur les modalités d'une coopération diplomatique et militaire entre le Royaume-Uni et une partie des États membres de l'Union. Rien de surprenant, à cet égard, que la réunion de travail informelle organisée au début du mois de février entre les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union européenne et le Royaume-Uni se soit transformée en micro-sommet sur la [coopération européenne en matière de défense](#).

À l'instar de ses homologues européens, Keir Starmer a ainsi annoncé une [augmentation du budget de la défense britannique sur deux ans](#) – en reprenant, au passage, une [proposition faite par Kemi Badenoch quelques jours plus tôt](#). Cette augmentation de budget passe par le sacrifice d'une [grande partie du budget consacré à l'aide internationale](#) (ce que ne manquent pas de [critiquer les ONG](#)) mais, contrairement aux propositions faites par la *leader* de l'opposition, n'entament pas le budget consacré aux dépenses sociales (*welfare spending*). Après avoir annoncé, [un peu plus tôt dans le mois](#), que le Royaume-Uni était prêt à envoyer des soldats en mission de maintien de la paix après une hypothétique solution de paix entre la Russie et l'Ukraine, Keir Starmer a par ailleurs réaffirmé le soutien britannique à la cause ukrainienne. En d'autres termes, et sur ce plan, le Royaume-Uni est pleinement aligné avec ses alliés européens qui, progressivement, annoncent

aussi l'augmentation du budget de leur défense.

L'harmonie, cependant, n'est pas aussi parfaite sur la question des rapports entre l'Europe et les États-Unis. Le reste des annonces de Keir Starmer témoigne en effet, une fois de plus, du positionnement complexe du Royaume-Uni vis-à-vis de son allié historique. Devant la Chambre des Communes réunis à l'occasion d'une prise de parole organisée peu de temps avant son



départ pour Washington, le Premier ministre a ainsi réitéré son refus de faire un choix entre ses alliés et son intention de, [défendre la](#)

[poursuite de la « relation spéciale »](#) qui unit le Royaume-Uni et les États-Unis. Ce discours contraste ainsi avec [l'appel de Friedrich Metz](#) par sa relative mesure et, surtout, son atlantisme (et il rappelle d'ailleurs bien davantage la [position d'Olaf Scholtz](#)). Alors que le probable futur Chancelier appelle désormais à une rupture plus franche des européens avec Washington et à un rapprochement militaire des puissances européennes, Keir Starmer s'engage, à la suite d'Emmanuel Macron, dans des [négociations « de la dernière chance » avec le chef d'État américain](#). Cette dissonance n'empêchera pas la tenue, dimanche 2 mars, d'un [sommet à Londres](#) réunissant l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement européens une fois les deux hommes rentrés des États-Unis. Elle n'empêche pas non plus la grande majorité du personnel politique britannique, [Nigel Farage compris](#), de prendre ses distances avec le comportement et les déclarations du Président Trump et de son principal allié, Elon Musk.

Si les enjeux du rapprochement du Royaume-Uni et de l'Union européenne ne sont pas uniquement de nature militaire et si Keir Starmer avait sans aucun doute en tête d'autres domaines dans lesquels normaliser les relations entre son gouvernement et les instances européennes, il n'en demeure pas moins que l'ensemble de ces questions sont passées au second plan durant le mois de février - et il est fort à parier que cette situation dure.

## D'une île à l'autre

Dans ce contexte de refroidissement intense des relations entre les États européens et les États-Unis, le gouvernement britannique se trouve aux prises avec les conséquences de la décision, adoptée en fin d'année 2024, de [rétrocéder la souveraineté de l'Archipel des Chagos à l'Île Maurice](#). Si nous [renvoyons à la lettre d'actualité du mois d'octobre 2024](#) pour un retour détaillé sur les enjeux historiques de cette décision, nous pouvons néanmoins rappeler que cette décision fait suite à de longues négociations, ponctuées de résolutions de l'ONU, qu'elle vise à apaiser les relations entre le Royaume-Uni et l'Île Maurice après des décennies d'affrontement quant à cet archipel désormais entièrement vidé de ses habitants... et qu'il s'agit bien davantage d'un héritage des précédents gouvernements conservateurs que d'une décision pleine et entière de l'actuel gouvernement travailliste. L'essentiel des discussions et des négociations se sont en effet tenus entre janvier 2023 et octobre 2024, sous la supervision de James Cleverly et de David Cameron successivement.

Tout ceci n'a pas empêché cet héritage d'être reproché au [gouvernement actuel par son opposition conservatrice](#). À ce stade des discussions, et depuis la réélection de Donald Trump, on peut même considérer qu'il s'est transformé en véritable cadeau empoisonné. Les États-Unis ont, en effet, établi une base militaire sur Diego Garcia, l'île principale de l'Archipel, dans les années 1970 et doivent donner leur accord à l'accord de cession de souveraineté... ce qu'ils semblent [de moins en moins déterminés à faire](#). Le secrétaire d'État à la Défense américaine a ainsi fustigé l'accord et pointé du doigt le risque de voir la Chine profiter de la situation et de ses relations de plus en plus étroites avec l'Île Maurice, avant de [réclamer un siège à la table des dernières négociations](#) entre les Premiers ministres britanniques et mauriciens.

La rencontre entre Keir Starmer et Donald Trump aura donc aussi trait à cette épine dans le pied du gouvernement travailliste - en arguant, sur le même registre que les États-Unis, que la situation ne peut pas perdurer sans que la Chine ne finisse par m'y immiscer et [installer ses propres bases autour de l'archipel](#).

## Des réformes législatives tout en continuité

L'actualité internationale et géopolitique occulte indéniablement les différentes actualités nationales - et il est vrai qu'il y a peu à dire, sur le front des réformes dont nous assurons le suivi. Le *House of Lord (Hereditary Peers) Bill* et le *Terminally Ill Adults (End of Life) Bill* sont, chacun dans une Chambre (des Lords pour le premier, des Communes pour le second), en phase d'examen en commission. Si les enjeux de cette phase d'examen sont aussi différents que le contenu de ces deux textes, ils n'en sont pas moins cruciaux : le [gouvernement a ainsi déjà reproché à la Chambre des Lords de volontairement retarder l'examen d'autres textes](#), dans un mouvement de résistance à la suppression des pairs héréditaires, anticipant ainsi les difficultés à venir concernant la proposition de loi relative à l'introduction du suicide assisté au Royaume-Uni. Il faudra donc attendre le mois prochain pour voir les discussions publiques (et les votes) reprendre concernant ces deux textes.

Il faut cependant souligner que le calme relatif qui semble baigner l'actualité législative du Royaume-Uni dissimule d'autres réformes en cours qui ne manqueront pas de rappeler quelques souvenirs au lecteur de cette lettre d'actualité. Deux textes cheminent actuellement sans grand bruit au Parlement. Ils reprennent tous les deux des projets que le gouvernement de Rishi Sunak a dû abandonner suite à la dissolution du 30 mai 2024.

Le premier avait été annoncé non seulement par l'ancien Premier ministre, mais aussi par le monarque lors de l'ouverture du Parlement en novembre 2023, et il visait à progressivement interdire la vente de produits issus du tabac. L'objectif de la première version du *Tobacco and Vapes Bill* était ainsi de créer une « génération sans tabac » ([smoke-free generation](#)), en introduisant une interdiction générale de vente de cigarettes et de cigarettes électroniques aux individus nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le gouvernement travailliste nouvellement constitué avait annoncé dès juillet 2024 son intention [non seulement de reprendre cette réforme](#), mais aussi plus globalement d'imposer de nouvelles restrictions à la consommation de tabac dans l'espace public.

Les cigarettes électroniques jetables ont ainsi été interdites dès octobre 2024 ([pour une entrée en vigueur de l'interdiction en juin 2025](#)), et la nouvelle version du *Tobacco and Vapes Bill* est désormais en discussion au Parlement. Le texte reprend donc l'interdiction de vente des produits de tabac aux individus nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et y [ajoutent d'autres mesures](#), telles que l'interdiction de fumer à proximité des écoles, des hôpitaux ou d'espaces de jeux pour enfants (les [terrasses de pubs ont finalement échappé](#) à l'interdiction), l'extension de l'interdiction de publicité à l'ensemble des produits dérivés ou liés à l'usage du tabac et la mise en place d'un système de licence préalable à la vente de tabac.

Il ne faut sans doute pas être particulièrement surpris de voir ce projet réintroduit par le gouvernement, dans la mesure où il s'agit d'une réforme largement transpartisane et soutenue par les [gouvernements des devolved nations](#).

La seconde réforme « ressuscitée » par le gouvernement de Keir Starmer est celle du RGPD britannique (*UK GDPR*, tel qu'il a été renommé en 2020 par le *Data Protection, Privacy and Electronic Communications (Amendment etc) (EU Exit) Regulations 2019*). Si nous avons évoqué à plusieurs reprises le contenu du [Data Protection and Digital Information \(No 2\) Bill](#) (déjà lui-même la seconde mouture d'un premier projet abandonné) au fil de l'année 2024, nous avons également indiqué que la réforme a été abandonnée en cours de discussion en commission à la Chambre des Lords, dans le [même contexte de dissolution du Parlement](#). La longueur des discussions parlementaires autour du texte (il aura fallu plus de six mois pour que le texte soit transmis à la Chambre des Lords) trouve sa source dans l'ampleur de la réforme souhaitée, ainsi que de ses conséquences possibles : dans un objectif d'incitation à l'innovation, les précédents gouvernements conservateurs avaient conçu une architecture de protection des données personnelles bien plus souple et, à ce titre, [bien moins protectrice que le RGPD européen](#). Outre les risques inhérents à un régime de réutilisation de ces données personnelles permissif, l'enjeu était celui de conserver le bénéfice de la [décision d'adéquation prononcée par la Commission européenne au bénéfice du Royaume-Uni](#), c'est-à-dire la

possibilité maintenue de réaliser librement des échanges de données avec l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Cette décision, en date du 28 juin 2021, était cependant assortie de deux limites : un suivi de toute éventuelle réforme du droit de la protection des données britannique, pouvant éventuellement [conduire à la révision de cette décision](#) et, surtout, une date d'expiration ferme à quatre ans. L'objectif était de fixer un horizon, à l'époque lointain, à l'issue duquel il était [raisonnable d'imaginer une réforme satisfaisante du UK GDPR](#) et ainsi justifier une réévaluation complète du dispositif d'adéquation.

Dans ce contexte, le gouvernement britannique a, dans le même temps, commandé un [rapport visant à déterminer les conséquences possibles du refus \(ou de la non-sollicitation\) d'une nouvelle décision d'adéquation](#) et initié une nouvelle réforme, cette fois-ci bien distincte de celle engagée par le précédent gouvernement. Le *Data (Use and Access) Bill* est ainsi plus modeste que son prédécesseur, à la fois dans les modifications effectivement introduites dans le *UK GDPR* et l'architecture britannique de la protection et de la réutilisation des données et dans son ambition de réforme. Alors que *Data Protection and Digital Information (No 2) Bill* proposait une réforme en profondeur de la structure institutionnelle de la protection des données personnelles (notamment en altérant et réduisant les compétences de l'*Information Commissioner's Office*, au profit du pouvoir exécutif), le [Data \(Use and Access\) Bill](#) ne touche pas à la structure héritée du RGPD européen. Il tente une nouvelle fois de [trouver un équilibre entre innovation technologique et protection des données personnelles](#), en permettant de nouveaux usages autorisés de ces données, notamment en matière de recherche scientifique), tout en élevant le standard de protection accordé à certains publics (notamment les enfants), en facilitant l'exercice de certains droits (d'accès et de rectification) et en créant de nouvelles infractions liées à des utilisations illicites de l'intelligence artificielle (*deepfakes*).

Même si le texte inquiète nettement moins que son prédécesseur (notamment vis-à-vis du renouvellement de la décision d'adéquation européenne), on doit néanmoins souligner qu'il en reprend deux mesures : l'établissement, par le secrétaire

d'État compétent, d'une nouvelle liste « d'intérêts légitimes » justifiant de la récolte et de l'utilisation de données personnelles, et la suppression de l'interdiction de principe des dispositifs de décision entièrement automatisée (en faveur d'une autorisation encadrée). [C'est à ces deux niveaux que se sont tenus l'essentiel des débats parlementaires](#), et il est probable que ces dispositions seront au cœur de la future évaluation de la Commission européenne si le texte devait être adopté sous sa forme actuelle.

### Le mot (contestataire) de la fin

Parmi les conséquences plus ou moins inattendues de l'actualité géopolitique, l'effondrement des ventes des véhicules de la marque Tesla en Europe (Union européenne, Espace économique européen et Royaume-Uni) est sans doute la plus visible. Les [ventes de l'entreprise d'Elon Musk ont ainsi chuté de plus de 45 %](#) entre janvier 2025 et janvier 2024, et avec elles le cours de son action depuis le début de l'année 2025 (après qu'elle ait atteint son pic au moment de l'élection de Donald Trump, au début du mois de décembre). Ce désamour pour la marque s'accompagne de campagne de contre-publicité un peu partout en Europe à base de jeux de mots et d'images plus ou moins douteux - les [Allemands](#) et les [Français](#) ayant, chacun de leur côté, exprimé leur rejet de la marque et de son PDG.

Les Anglais, fidèles à la réputation de leur humour, ne sont pas en reste. De fausses publicités ont ainsi été installées dans Londres suite aux résultats des élections législatives allemandes, reprenant le geste d'Elon Musk lors de la cérémonie d'inauguration de Donald Trump, le désormais habituel surnom de sa marque (*Tesla, the Swasticar*) et affichant le slogan suivant : *Goes from 0 to 1939 in 3 seconds*, ou, en français, « monte de 0 à 1939 en 3 secondes ». Elon Musk n'a pas encore réagi à la nouvelle - mais nul doute qu'il finira par le faire sur son réseau socia



